

Konferenz der Kantonalen Justiz- und Polizeidirektorinnen und -direktoren Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police Conferenza delle direttrici e dei direttori dei dipartimenti cantonali di giustizia e polizia

Communiqué de presse

Des irrégularités dans la comptabilité de l'informatique policière

Le Ministère public du canton de Zurich a ouvert une procédure pénale contre la comptable du HIP/TPI, soupçonnée d'infractions contre le patrimoine. Le dommage pourrait atteindre un montant à cinq chiffres. La collaboratrice a été suspendue de ses fonctions avec effet immédiat.

La coordination des projets d'informatique policière de la Confédération et des cantons relève de la Technique policière et informatique implantée à Zurich. Celle-ci gère le programme *Harmonisation* de l'informatique policière (HIP), conduit par la CCDJP et le DFJP depuis 2011, et la *Technique policière et l'informatique (TPI)* de la Conférence des commandants des polices cantonales de Suisse (CCPCS).

Il semblerait que des irrégularités se soient produites ces dernières années dans la comptabilité. Une procédure pénale a été déclenchée. Le dommage pourrait atteindre un montant à cinq chiffres. La comptable a été suspendue de ses fonctions. Aucun détail ne sera donné pour l'heure en raison de la procédure en cours.

La direction HIP/TPI analysera les faits afin de tirer les conclusions de cet événement regrettable.

Berne, le 13 avril 2017

Roger Schneeberger Secrétaire général CCDJP